

## Compte rendu de Réunion

- > Commission de Quartier 5.1
- > Pont des Demoiselles - Montaudran - La Terrasse - Malepère

**Le 17 Mai 2016**

> *Lieu* : Salle Corraze – 3 bis, rue Raymond Carroze

> *Élus présents* :

- Marie-Pierre CHAUMETTE, Adjointe au Maire, Maire du Quartier 5.1 (Pont des Demoiselles, Montaudran, La Terrasse, Malepère) ;
- Jean-Michel LATTES, Adjoint au Maire en charge des déplacements, 1<sup>er</sup> Vice-Président de Toulouse Métropole en charge des transports et déplacements .

> *Excusé* :

- Grégoire CARNEIRO, Maire de Castelginest, Vice-Président de Toulouse Métropole, délégué à la voirie.

> *Services municipaux présents* :

- SMTC-TISSEO : Alexandre BLAQUIERE, Alain VAYSSE , Camille LE MOULLAC, Sylvain MATHIEU, Dominique SALAS ;
- Direction Infrastructure, Travaux et Énergies - Toulouse Métropole : Patrick DELFINI, Antoine LELOUP, Marie-Laure GRIMAL ;
- Direction Mobilités Gestion Réseaux - Toulouse Métropole : Gérard CHABAUD ;
- Pôle territorial Sud-Est - Toulouse Métropole ; Marie FAUGERE, Édouard TOURDJMAN, Fabrice CREPY ;
- Direction de la Démocratie Locale - Mairie de Toulouse : Michel RAPATEL, Florent WAEGHEMAEKER, Isabelle BOUSQUET

> *Autre* :

- Sophie DERIEN, Bureau Arcadis.

Marie-Pierre CHAUMETTE accueille et remercie les élus présents et tous les participants.

Madame CHAUMETTE remercie chaleureusement Jean-Michel LATTES, Adjoint au Maire en charge des déplacements, 1<sup>er</sup> Vice-Président de Toulouse Métropole en charge des transports et déplacements, pour sa participation à la Commission de Quartier.

Le Maire du Quartier présente ensuite les services présents pour cette Commission :

- SMTC-TISSEO : Alexandre BLAQUIERE, Alain VAYSSE, Camille LE MOULLAC, Sylvain MATHIEU, Dominique SALAS ;
- Direction Infrastructure, Travaux et Énergies - Toulouse Métropole : Patrick DELFINI, Antoine LELOUP, Marie-Laure GRIMAL ;
- Direction Mobilités Gestion Réseaux - Toulouse Métropole : Gérard CHABAUD ;
- Pôle territorial Sud-Est - Toulouse Métropole ; Marie FAUGERE, Édouard TOURDJMAN, Fabrice CREPY ;

Marie-Pierre CHAUMETTE profite de cette Commission de Quartier, instance issue de la Démocratie Locale à Toulouse, pour présenter 3 nouveaux interlocuteurs importants pour le service et le lien au quartier :

- Michel RAPATEL, Directeur de la Démocratie Locale
- Florent WAEGHEMAEKER, Chargé du Secteur Sud-Est, Direction de la Démocratie Locale,
- Isabelle BOUSQUET, Référente du Quartier 5.1, Direction de la Démocratie Locale.

Marie-Pierre CHAUMETTE rappelle que la Démocratie Locale se décline sous une organisation précise. Le Bureau de la Commission de Quartier 5.1 (Pont des Demoiselles, Montaudran, La Terrasse, Malepère) est composé d'associations qui se sont portées volontaires. Une nouvelle association vient d'intégrer le Bureau. Il s'agit de l'association « MONSTAER » (Montaudran, Saint-Exupéry, Aerospace). Cette association défend la qualité de vie dans la ZAC Saint-Exupéry. Le Bureau de la commission de Quartier 5.1 est donc désormais composé de 14 associations.

Ce Bureau se retrouve, environ tous les deux mois, pour évoquer les sujets d'actualité de tout le quartier. Par exemple, pour le Pont des Demoiselles, il a été évoqué le sujet du stationnement réglementé qui a été mis en place avenue Saint-Exupéry le 7 mars dernier suite à une étude de stationnement qui avait été lancée le 7 novembre 2014 (lors de la 1<sup>ère</sup> commission de quartier). Autre exemple, le sujet de l'avenir de l'ex-Lido a pu être traité en Bureau de la Commission de Quartier 5.1.

En terme d'actualité présentée en Bureau de la Commission de Quartier, pour le quartier de la Terrasse, l'inauguration du restaurant Seniors dénommé Simone Lambert a eu lieu le 13 mai dernier. Par ailleurs, une rencontre sur des nouvelles constructions proposées par la Société HLM Les Chalets s'est tenue le 10 mai. Pour Montaudran, il a été évoqué le suivi de la piste des Géants ou la reconstruction du centre commercial Gonin. Pour Malepère, l'actualité touche notamment à la réalisation d'un futur trottoir route de Labège .

Des réunions de Bureau extraordinaire peuvent également se tenir sur des sujets bien précis. Par exemple, depuis septembre, 3 réunions ont eu lieu sur les Linéos 7 et 8. La dernière s'est tenue le 12 avril.

Marie-Pierre CHAUMETTE en profite pour remercier les services qui apportent leur concours pour préparer ces rencontres et entretenir le dialogue avec les associations du quartier.

Enfin, elle rappelle que le bureau choisit l'ordre du jour des Commissions de quartier.

Ce soir, l'ordre du jour est le suivant :

- Présentation des nouvelles lignes de bus Linéo
- Le point sur la démarche de concertation relative à la jonction Est
- Le point sur les travaux récents du pôle Est sur le quartier

Madame la Maire du Quartier informe qu'un des sujets de l'ordre du jour a été reporté. Il s'agit du projet concernant le terrain Bergerat-Monnoyeur. Bouygues a proposé plusieurs réunions sur ce sujet. Elle rappelle qu'une réunion s'est tenue le 7 Avril, avec uniquement les porte-paroles des associations et des riverains proches du terrain concerné (appelé précédemment Caterpillar). Suite à cette présentation, une autre réunion a eu lieu avec les riverains sur un périmètre élargi autour de ce terrain, en présence d'Annette LAIGNEAU, Adjointe au Maire à l'Urbanisme.

Des mobilisations des riverains et réactions face à ce projet ont eu lieu après ces rencontres. Monsieur Le Maire, Jean-Luc MOUDENC, en a été informé par courrier et pétition. Il a demandé à Marie-Pierre CHAUMETTE de reporter ce sujet et d'expliquer qu'il souhaitait que soit mise en place une structure de dialogue et de concertation composée d'une dizaine de personnes volontaires et impliquées par ce projet. Il s'agira de faire un travail ensemble et en concertation. Marie-Pierre CHAUMETTE invite les participants souhaitant intégrer ce groupe à se manifester auprès d'elle en fin de réunion.

Marie-Pierre CHAUMETTE revient à l'ordre du jour et rappelle que le premier sujet concerne les futures lignes de bus Linéo.

### **1. - Présentation des nouvelles lignes de bus Linéo :**

Tout d'abord, Monsieur Jean-Michel LATTES tient à rajouter un élément concernant la mise en place du stationnement réglementé sur le bas de l'Avenue Saint-Exupéry. Il a rencontré des commerçants qui lui ont dit que leur chiffre d'affaires avait augmenté de 15 à 20 %. Cela est dû à cet aménagement qui favorise la rotation du stationnement devant les commerces.

Jean-Michel LATTES remercie ensuite l'assistance et rappelle que depuis plusieurs mois, il va dans les quartiers pour présenter le projet Linéo dans le cadre d'une importante concertation.

Il précise que c'est un projet qu'on ne présente pas de manière isolée mais d'une manière globale. Il souhaite démontrer quelles sont les problématiques, quelles sont les propositions qui vont être faites et comment les remarques, suggestions adressées ont été analysées.

Il explique tout d'abord qu'il est Président du SMTC TISSEO. Beaucoup de personnes confondent très souvent TISSEO, c'est à dire le réseau, les bus, le Métro, le Tramway avec le SMTC TISSEO.

SMTC TISSEO est une autorité organisatrice des transports. Ce sont 20 élus qui représentent 4 intercommunalités. En fait, ce sont 101 communes qui se réunissent très régulièrement pour prendre les grandes décisions en matière de transports.

Cette grande agglomération se développe très vite. Il s'agit d'une progression de la population qui est de l'ordre de 15 000 personnes par an. Cela veut dire que chaque année, il faut permettre en son sein 50 000 déplacements supplémentaires. Tous les modes de déplacements sont concernés. Dans 10 ans, la perspective est de devoir absorber 500 000 déplacements supplémentaires par jour.

Il précise que c'est l'équation qui doit être résolue. A partir de là, une feuille de route est mise en place afin de répondre à ce besoin en utilisant tous les leviers qui existent en matière de transports publics.

De ce point de vue, le réseau toulousain connaît des points forts et des faiblesses.

Point fort, la ligne A et la ligne B du métro aujourd'hui : 2 Toulousains sur 3 se déplacent sur ces lignes pour ceux qui prennent les transports en commun.

Point faible, il manque un créneau dans ce dispositif, il s'agit des trajets domicile-travail. Aujourd'hui, les emplois toulousains sont mal couverts par les transports en commun lourds. Il y a globalement des infrastructures légères qui couvrent cette dimension des transports urbains.

Il faut renforcer l'accessibilité, toucher les zones d'emplois pour permettre une meilleure mobilité. Avec plusieurs leviers, le report modal, la cohérence urbanisme-transports, c'est-à-dire construire là où passent les dispositifs de transports lourds et améliorer les réseaux parce que tous les réseaux sont utiles.

Sur la 1ère échéance, le schéma global a été établi en février 2015. SMTC-TISSEO a voté la feuille de route, c'est à dire le projet sur le moyen et le long terme.

M. LATTES rappelle ensuite le déploiement à venir du réseau structurant de Tisséo :

**L'offre de transport Linéo :**

- Linéo 1 (Balma / Sept Deniers),
- Linéo 2 (Colomiers / Arènes),
- Linéo 3 (Tournefeuille / Plaisance / Arènes),
- Linéo 4 (desserte du Grand Mirail),
- Linéo 5 (Portet / Oncople / Empalot),
- Linéo 6 (desserte de Castanet),
- Linéo 7 et 8 (voir ci-dessous),
- Linéo 9 (qui traverse toute la ville actuellement),
- Linéo 10 (qui part vers le Nord).

**Le doublement de la capacité de la ligne A du métro :**

- le passage des stations et des quais de 26m à 52m,
- le réaménagement de la station de Jean Jaurès.

**La 3ème ligne du métro, Toulouse Aerospace Express :**

- Un projet structurant de la stratégie de mobilités 2020 - 2025 - 2030,
- une liaison favorisant le maillage et les connexions à l'échelle métropolitaine

**Le téléphérique Urbain Sud, un réel potentiel :**

- un site propre intégral ( pas de bouchons, des faibles emprises au sol, un tracé direct),
- rapide et des déplacements facilités,
- de larges cabines,
- une fréquence optimum,
- accessibles avec arrêt intégral en station
- 3000 passagers / heure / sens.

> **L'offre de transport Linéo :**

Les « Linéos » sont des bus gris argent, de nouvelles générations qui fonctionnent à la fois sur des motorisations classiques et sur de l'électricité. Il s'agit d'augmenter l'amplitude horaire de 20h à 24h, jusqu'à minuit et demi, les fréquences sur les périodes denses. Ce sont des bus de haute capacité (articulés). Un système de Bornes Informations Voyageurs vous indique à quel moment va arriver le bus suivant. Ce système, il fonctionne aujourd'hui sur une seule ligne, c'est sur la ligne 16 qui va être étendue d'un côté, sur Balma et de l'autre côté, sur les 7 deniers. Cette ligne avait été configurée au départ pour monter à 16 000 personnes / jour. Aujourd'hui, elle dépasse les 22 000 personnes / jour. Côté infrastructures routières, l'optimisation est au rendez-vous avec des couloirs bus dédiés, des priorités au feu..

Ce projet concerne 2 lignes dans ce quartier. Ce sont les lignes 10 et 22 correspondant à la mise en place respective de Linéo 7 et Linéo 8.

Plusieurs temps de présentation et concertation en Bureau de la Commission de Quartier ont eu lieu sur la mise en place de ces lignes Linéo:

- 2 septembre 2015 : 1<sup>er</sup> bureau de quartier,
- 6 janvier 2016 : 2<sup>ème</sup> bureau de quartier,
- 20 Janvier 2016 : 3<sup>ème</sup> bureau de quartier,
- 24 mars 2016 : réunion publique à l'initiative du comité de la Terrasse,
- 12 avril 2016 : 4<sup>ème</sup> bureau de quartier,
- 17 mai 2016 : Commission de quartier.

**Présentation des projets Linéos 7 et 8 ( service TISSEO-SMCT)**

Linéo 7, c'est en grande partie la ligne 10 et qui sera prolongée jusqu'à Saint-Orens. La fréquence passera à 7 minutes en heures de pointe et à 10 minutes en heures creuses, une amplitude de 5h30 à 0h30, avec des bus articulés de 18 m de long, un aménagement accessibilité et confort des quais de bus, une borne d'informations en temps réel. Les travaux consisteront en la mise en accessibilité du terminus Cours Dillon, la reprise des marquages au sol, l'élargissement des voiries, la mise aux normes des distances inter arrêts pour améliorer l'efficacité et la performance de la ligne, la création de nouveaux couloirs bus pour garantir les temps de parcours, l'aménagement d'un terminus au niveau du centre commercial de Saint-Orens.

M. LATTES indique qu'un terminus Linéo est toujours provisoire. On n'exclut pas de le prolonger, ce sera le cas à Saint-Orens où un jour il sera en terminaison sur le lycée.

Linéo 8 reprend les mêmes principes, à savoir connecter le centre Ville en empruntant une pénétrante urbaine qui est celle de l'avenue Jean Rieux qui permet de relier le secteur de Montaudran et également le secteur de l'Ormeau en garantissant là aussi le temps de parcours, la fréquence, l'amplitude, les bus articulés, l'aménagement accessibilité et confort des quais de bus, la borne d'informations en temps réel.

L'objectif pour la mise en service est septembre 2017 et c'est d'atteindre 11 000 à 12 000 voyageurs par jour. On est sur une ligne qui a déjà une fréquence assez forte donc on améliore sensiblement la fréquence mais l'objectif principal de cette ligne c'est bien de garantir les temps de parcours et d'améliorer la régularité de la ligne. Les éléments de programme ce sont les mises en accessibilité des 2 terminus un à Marengo l'autre à Gonin, l'accessibilité des arrêts de bus sur Jean Rieux, sur l'Ormeau et sur Gonin.

L'analyse de la ligne a fait ressortir le secteur de l'Ormeau comme problématique pour garantir la régularité de la ligne notamment à cause des remontées de files sur Jean Rieux, des croisements et des girations des bus, des entrées et sorties de la place de l'Ormeau et aux heures de pointes cela crée des irrégularités sur la ligne (le bus peut attendre 3 à 4 minutes pour pouvoir effectuer ce tronçon qui représente environ 400 m.). Il y a aussi de fortes disparités entre les heures de pointe et les heures creuses. Donc l'objectif en passant en Linéo, c'est bien de garantir la régularité des services et d'améliorer les temps de parcours.

Suite aux différentes réunions de bureau de quartier où il y a eu de nombreux débats, 4 scénarios d'itinéraires ont été évoqués dont celui de la suppression d'arrêts sur le quartier de La Terrasse : « Garin », « Aude » et « Lartet ».

M. LATTES rappelle la nature de la problématique. Dans le cadre des Linéos, il y a un besoin de certitude, de flux, de diffusion rapide. Il est impossible d'imaginer un système Linéo qui ne garantisse pas cette régularité parce que les gens prennent le Linéo à cause justement de cette régularité. La problématique du quartier et il en profite pour remercier les associations qui ont bien travaillé, c'est la suppression des dessertes qui sont utilisées.

**Compte tenu de ces éléments, une proposition de synthèse alternative est faite par Monsieur LATTES : il s'agit de réaliser Linéo 8 sur l'itinéraire de la ligne de bus n°22.**

La proposition consiste à :

- un passage en 100 % de bus articulés,
- une amélioration de la fréquence : 6' / 8',
- une mise en accessibilité des arrêts de bus,
- une étude sur le phasage et le positionnement des feux au niveau du carrefour de l'avenue Jean Rieux et de la rue Corraze.,
- l'amélioration des accès de la place de l'Ormeau.
- la mise en place d'une cellule de veille avec une évaluation du fonctionnement après quelques mois d'exploitation et la décision d'adapter ou non le projet à N+1

> Interventions / échanges avec la salle :

**Remarque :** Le Comité de la Terrasse fait un rappel historique sur la création du 22 et son prolongement jusqu'à Gonin.

Il précise que des propositions qui ont été étudiées par TISSEO font partie de celles proposées par le Comité de Quartier lors des réunions de bureau.

Le Comité estime tout à fait intéressante la proposition alternative de Monsieur LATTES et suivra de près l'évolution du projet dans les instances proposées .

**Question:** L'association des Résidents du Pont des Demoiselles et un participant dans la salle interviennent sur le devenir du 27 et de sa fréquence. L'association fait remarquer que le bus n°27, dans son nouveau trajet, risque d'être bloqué avec les futurs travaux du périphérique (2 X 3 voies) et ceux du barreau Lespinet. Elle propose d'attendre que ces travaux soient terminés pour modifier le trajet de la ligne 27 (début 2017) plutôt que de le faire dès septembre 2016. Si cette modification intervient en septembre, elle demande à TISSEO de s'engager à revenir en arrière si le bus était bloqué.

Elle demande également que l'arrêt « Herbettes » soit modifié afin de l'équiper d'un abri, d'un banc et de la future Borne Infos Voyageurs.

**Éléments de réponse :** TISSEO rappelle le projet de modification de la ligne 27 . Il s'agit d'amener cette ligne de bus jusqu'au complexe scientifique au lieu d'aller jusqu'au métro Ranguel.

Avec la suppression du bus n°68, il n'y avait plus de connexion. Avec cette modification, elle sera rétablie. Les utilisateurs bénéficieront d'une fréquence plus élevée qu'avec le bus n° 68, le complexe scientifique sera bien desservi et la desserte dans le secteur sera optimisée.

Les personnes qui utilisent aujourd'hui la ligne 27 pour rejoindre la station métro de Ranguel pourront prendre la correspondance avec la ligne de bus n°80 à l'arrêt « Herbettes ». Pour améliorer cette correspondance, une étude est menée pour installer une Borne Information Voyageurs. Ainsi, les usagers auront le choix d'attendre le bus ou d'aller jusqu'à pied au métro. Les services reviendront vers l'association des Résidents du Pont des Demoiselles avec des éléments d'analyse détaillés concernant l'impact de ces infrastructures sur le fonctionnement de la future ligne 27.

**2 - Point sur la démarche de concertation relative à la Jonction Est :**

**Rappel sur le projet de la jonction Est :**

La jonction Est, c'est un projet qui a été lancé en 2005 avec une 1ère concertation, puis a été complété en 2007 avec une 2ème concertation. Ce projet va essayer de répondre aux besoins de désengorgement de ce secteur mais aussi d'accueillir, dans de bonnes conditions, la future infrastructure médicale importante qui va s'installer avec un accès aux urgences à Quint-Fonsegrives.



#### Déroulé de la concertation prévue :

- une réunion publique suite à la délibération du 14 avril 2016
- 8 réunions d'acteurs (avec entreprises, associations, professionnels, etc)
- 5 permanences à Balma, Quint-Fonsegrives, Saint-Orens, Mairies des Quartiers 4.3 et 5.1.
- des registres dans les lieux précités et également au siège de Toulouse Métropole, pour recueillir les avis, suggestions, remarques des habitants.
- une boîte mail : [liaisonjonctionestconcertation@toulouse-metropole.fr](mailto:liaisonjonctionestconcertation@toulouse-metropole.fr)

#### Présentation du projet :

Il est démontré que le trafic routier sur les routes de Revel et de Castres est très important et qu'il y a une forte sollicitation au niveau des 2 diffuseurs actuels de Lasbordes et de Montaudran.

Une étude de trafic est actuellement en cours qui va permettre d'une part, de dimensionner correctement le projet et d'autre part, d'analyser tous les impacts de celui-ci..

#### La Jonction Est dans son environnement :

Il s'agit de permettre un accès supplémentaire au périphérique entre les 2 diffuseurs actuels. Cette jonction ne se suffit pas en elle-même, c'est un projet qui vient alimenter un projet beaucoup plus global et structurant de transports en commun à venir dans le secteur avec la Linéo 7 par la route de Revel, le raccordement de la Linéo 1 avec le TCSP (Transport en Commun en Site Propre) Est par la route de Castres, la LMSE (liaison multimodale Sud-Est) existante qui va connaître des aménagements à venir sur la RD 16, la 3ème ligne de métro. Cette jonction va accompagner un projet de transports en commun qui aujourd'hui, s'appuie sur des voiries trop chargées. Elle va donner de l'oxygène à ces 2 axes qui sont très porteurs de population.

Ce secteur se développe de manière très régulière mais porte aussi des projets importants pour les années à venir :

- la ZAC Toulouse Montaudran Aérospatial,
- la ZAC de Malepère,
- la ZAC de Tucard,
- l'Installation de la clinique Capiro avec ses services, ses lits à la journée + urgences,
- la ZAC de Ribaute qui continue à se développer.

L'objectif de cette liaison, c'est de répondre à une pression déjà assez conséquente et d'anticiper également à des projets à venir qui vont se développer sur 20 ans. Elle n'a pas pour vocation de répondre seule à l'augmentation du développement économique du secteur mais elle vient dans un programme plus général de maillage routier, des transports en commun et des modes doux.

Cette jonction est une voie de liaison entre le périphérique Est au niveau de la zone de la Grande Plaine (raccordement au niveau de la rue Maurice Hurel) et la RD16 (Entiore), avec un nouvel échangeur.

Ce nouvel échangeur complet est prévu entre Montaudran et Lasbordes. Cet échangeur comprend des voies d'entrecroisements avec carrefour à feux pour améliorer la sécurité des accès au périphérique. C'est l'occasion de s'inscrire dans les schémas de déplacement doux globaux et la possibilité de franchir la rocade.

#### **La vocation de la Jonction Est :**

- Capturer le trafic péri-urbain pour alléger et améliorer le maillage au niveau des accès au périphérique.
- Sécuriser les accès au périphérique.
- Mieux desservir les zones actuelles et futures.

#### **Contraintes et enjeux du projet :**

Une étude a été faite pour voir si les contraintes de l'époque sont toujours existantes et s'il y en a d'autres. Les contraintes qui sont prises en compte et qui définissent la trame d'aujourd'hui, sont :

- le cône d'envol de l'aérodrome de Lasbordes,
- l'espèce protégée de la jacinthe romaine,
- les zones déclarées inondables,
- l'emplacement réservé au profit de la SNCF qui est très ancien et toujours d'actualité,
- la présence de conduites d'eaux usées importantes qui ne peuvent être déplacées,
- passer au nord de la Saune.

#### **Le tracé de la Jonction Est :**

Il prend en compte et est adapté au territoire. Il permet de :

- passer au nord de la Saune et de la franchir,
- préserver le bâti existant, les zones protégées,
- traverser par des parcelles publiques ou para publiques,
- accompagner le développement urbain et médical.

### **Zoom sur le diffuseur :**

La solution retenue est celle du diffuseur à losange éclatée (même type que celui de Balma Gramont) et permet :

- d'offrir une desserte de la zone de la Grande Plaine.
- une facilité de gérer les flux des voitures (entrant et sortant) du périphérique d'une manière sécuritaire .
- de prendre plus facilement en compte les déplacements doux..
- une géométrie assez resserrée et compatible avec les réserves SNCF.

La jonction Est sera sous la maîtrise d'ouvrage de Toulouse Métropole, le diffuseur sous celle d'ASF (Autoroutes du Sud de la France) .

Actuellement c'est une phase de concertation qui commence et qui va durer jusqu'au 12 juin.

### **Échanges avec la salle :**

**Question** : Plusieurs craintes s'expriment sur le fait que la réalisation de cette jonction ouvre le quartier de la Terrasse directement sur la rocade et que certains automobilistes envahissent le quartier.

**Éléments de réponse** : La configuration du quartier La Terrasse et son relief important n'invite pas du tout les automobilistes à se reporter vers ce territoire, même avec cette jonction supplémentaire. Aussi, des éléments d'étude qui, à ce stade, doivent encore être menés, permettront de venir confirmer les analyses.

**Question** : Cette ouverture ne va-t-elle pas causer beaucoup de nuisances aux promeneurs de la Grande Plaine ?

**Éléments de réponse** : Le tracé envisagé et sujet à concertation vise précisément à limiter les impacts de ce type sur les zones naturelles situées à proximité. Là-encore des études doivent encore venir permettre d'étudier ces éléments d'impact.

Marie-Pierre CHAUMETTE invite tous les participants à participer à la réunion publique sur la Jonction Est qui se tiendra le 30 Mai à 19h à la Cité de l'Espace.

### 3 - Point sur les travaux récents du Pôle Est sur le quartier :

#### Les travaux réalisés récemment :

- Aménagement de sécurité chemin de la Terrasse : pose de coussins lyonnais pour protéger la traversée piétonne.
- Aménagement d'un trottoir route de Revel ; création d'un cheminement piétons pour desservir des commerces.
- Aménagement de sécurité Avenue de Lespinet : pose de séparateurs chaussée pour protéger la traversée piétonne au niveau de l'école Montalembert.
- Aménagement de sécurité au carrefour Firmis – Lurçat : mise à la norme des traversées piétonnes

#### Les travaux à venir sur 2016 :

- Route de Labège ; création d'un cheminement piétons
- Rue de la Gaieté (section Saint-Exupéry / Claritie) : réfection de la couche de roulement
- Rue Jules Claritie ( section Gaieté / Barrau) ; réfection de la couche de roulement

#### Échanges avec la salle :

**Question:** Les travaux du barreau de Lespinet vont commencer. Il est demandé des informations complémentaires sur cet aménagement

**Éléments de réponse :** Une communication a été faite par courrier aux riverains sur le sujet. Des réunions d'informations complémentaires pourront être organisées prochainement pour venir compléter ces informations.

**Question :** Il est très difficile de circuler dans la rue Émile Lécivain à cause du stationnement anarchique. Le cheminement des piétons est également difficile à certains niveaux de la rue. Pourquoi ne pas y implanter des doubles-bordures de protection anti-stationnement ?

**Éléments de réponse :** La configuration de cette rue est effectivement délicate quant au stationnement. Plusieurs aménagements ont déjà été réalisés précédemment afin d'améliorer la situation. La pose de bordure de protection contre le stationnement n'est néanmoins pas envisageable dans cette configuration. Afin de résoudre la problématique, un aménagement d'envergure serait nécessaire avec l'accord et la participation de plusieurs propriétaires bailleurs sur le site.

Marie-Pierre CHAUMETTE remercie les participants et clôture la réunion à 23h30.